



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN JANVIER 2022

À la fin janvier, 6'308 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 120 de plus que le mois précédent. Comme pour la grande majorité des cantons suisses, le taux de chômage est resté stable en Valais à 3.5%.

Par rapport au mois dernier, le nombre de chômeurs a surtout augmenté dans le Valais romand, en raison du ralentissement de l'activité de la construction. En revanche, dans le Haut-Valais, le chômage a diminué suite à un recul du nombre de chômeurs dans plusieurs secteurs.

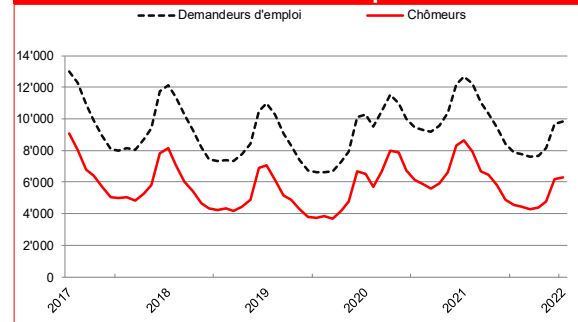
En variation annuelle, le chômage a diminué de près d'un tiers par rapport à janvier 2021 (soit 2'358 chômeurs en moins). Cette baisse du chômage s'inscrit dans la dynamique de reprise économique entamée au printemps passé. Enfin, les prévisions économiques étant positives pour 2022, le Service de l'industrie, du commerce et du travail s'attend à un taux annuel de chômage inférieur en 2022 par rapport à 2021.

7 février 2022

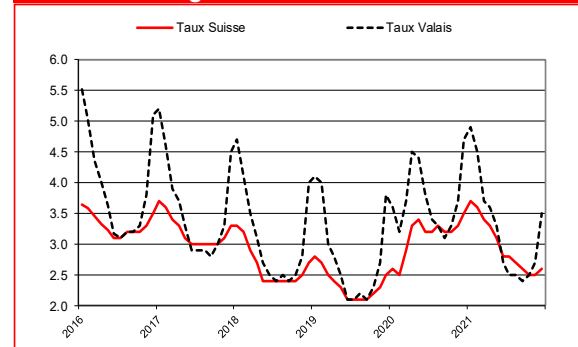
Chômage janvier 2022

	Taux	Chômeurs	
Valais	3.5%	6'308	➔
Haut-Valais	1.1%	482	➡
Valais central	4.3%	3'008	➔
Bas-Valais	4.3%	2'818	➔

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais

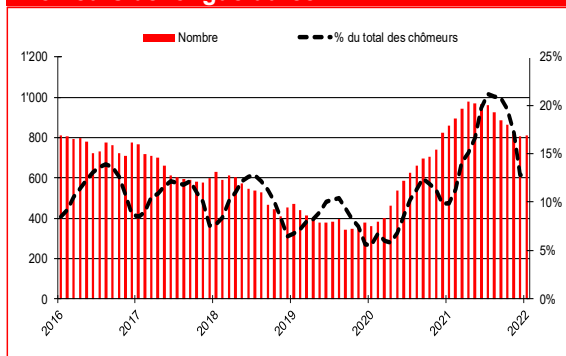
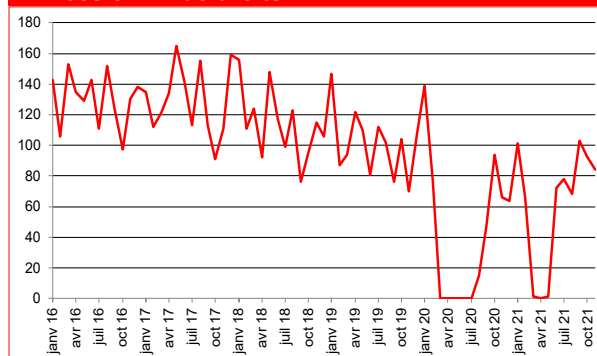


Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Janv. 2022	variation mensuelle	variation annuelle	Janv. 2022	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.6	0.0	-1.1	122'268	540	-47'485
Valais	3.5	0.0	-1.4	6'308	120	-2'358
Haut-Valais	1.1	-0.1	-0.9	482	-23	-399
Valais Central	4.3	0.0	-1.3	3'008	33	-942
Bas-Valais	4.3	0.2	-1.6	2'818	111	-1'016
RAV Oberwallis	1.1	0.0	-0.9	474	-21	-400
ORP Sierre	3.9	0.0	-1.7	896	16	-376
ORP Sion	4.5	0.0	-1.2	2'120	17	-560
ORP Martigny	5.1	0.3	-1.9	1'649	92	-617
ORP Monthey-St.-Maurice	3.5	0.0	-1.3	1'169	17	-401

Contact

Peter Kalbermatten, chef du Service de l'industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 73 05

Chômeurs de longue durée**Arrivées en fin de droits****Profil des chômeurs**

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Janv. 2022	variation mensuelle	variation annuelle	Janv. 2022	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	547	23	-380	2.7	0.1	-1.9
25-49 ans	3'718	45	-1'496	3.6	0.0	-1.5
50-64 ans	2'038	54	-480	3.9	0.1	-0.9
Hommes	4'228	107	-1'425	4.3	0.1	-1.5
Femmes	2'080	13	-933	2.6	0.0	-1.1
Suisses	2'703	44	-1'079	2.0	0.0	-0.9
Etrangers	3'605	76	-1'279	7.8	0.2	-2.7
Au chômage depuis 1-6 mois	4'701	167	-1'672			
Au chômage depuis 6-12 mois	797	-49	-635			
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	810	2	-51			

Chômage par activités économiques

	Janvier 2022		Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Effectifs	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	1929	31	92	5.0	-533	-21.6
Hôtellerie, restauration	534	8	-2	-0.4	-503	-48.5
Agriculture, sylviculture	252	4	-32	-11.3	-142	-36.0
Activités non saisonnières						
Industrie	601	10	20	3.4	-218	-26.6
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	820	13	24	3.0	-330	-28.7
Transports	177	3	2	1.1	-65	-26.9
Information et communication	79	1	-8	-9.2	-30	-27.5
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financières	435	7	4	0.9	-189	-30.3
Activités de service administratif et de soutien	468	7	-2	-0.4	-79	-14.4
Administration publique, assurances sociales et enseignement	300	5	13	4.5	-65	-17.8
Santé et action sociale	391	6	3	0.8	-94	-19.4
Activités créatives, artistiques et de spectacle	98	2	-3	-3.0	-28	-22.2
Autres professions	224	4	9	4.2	-82	-26.8

Taux de chômage : Depuis le 1er janvier 2017, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2015-2017) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 178'499 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.